



Devis

201123004

Nîmes, le 23/11/2020

BARCELONA & CO
8 rue de Berne
30000 Nîmes
France
Olivier Huber
olivier@barcelona-co.fr
0466383966
0621225009

Gard Rhodanien (Communauté d'Agglomération)
Route d'Avignon
30200 BAGNOLS SUR CEZE
FRANCE

Mise a jour du site Office des entreprises

Description	Prix unitaire	Quantité	Montant HT
<p>Mise a jour de votre site web Mode opératoire Etape 1 : Elaboration du cahier des charges avec l'annonceur (document martyr comprenant : cahier des charges, arborescence, choix des technologies, modules, ...) A l'agence ou dans vos locaux selon la distance 150km max. Etape 2 : Validation du cahier des charges par vos soins, de l'arborescence et du wireframe (6 pages) 2 réunions de 2h sont nécessaires pour les étapes 1 et 2 (Animées par Barcelona & co en visio) Etape 3 : Sur la base du design actuel, webdesign des nouvelles pages. A minima 3 pages types : Accueil // Implantation, création, accompagnement // Animations et réseaux // Un territoire attractif // L'office des entreprises Etape 4 : Correction Modification du design / soumission de notre part Etape 5 : Développement et intégration textes et images fournis par vos soins (version Fr), maximum 10 pages. Les autres pages seront intégrées par vos soins. Etape 6 * : Installation et configuration module mailing / Design newsletter Etape 7* : Organisation de 1 session de formation (back office 1 journée) Etape 8 : Relecture / correction / finalisation Etape 9 : Mise en ligne et assistance des personnes en charge du site (3 mois)</p> <p>*Option Page supplémentaire basiques 60€/HT, Page supplémentaire avec design sur mesure 156 €HT Ne sont pas inclus dans le devis l'achat d'art : police, images, vidéos.</p>	3 250,00 €	1	3 250,00 €
<p>Module actualités inclus</p>	Offert	1	Offert

<p>Intégration d'un agenda</p> <p>Intégration d'un module agenda pour créer, modifier, supprimer des événements.</p> <p>La recherche des événements est possible selon un système de filtre sur les champs suivant :</p> <p>Date, Titre (mots clé - recherche libre dans titre, tags, description), catégorie,</p> <p>Exemple : https://www.ccpaysduzes.fr</p> <p>Type de champs des événements :</p> <p>Titre / Description</p> <p>Date début Date fin Heure début Heure fin</p> <p>Image</p> <p>Lieu (textuel)</p> <p>Mail de Contact</p> <p>Site internet</p> <p>Longitude / Latitude (Pour google map)</p> <p>En vedette (oui/non) Tags</p>	590,00 €	1 590,00 €
<p>Mise a jour annuaire des entreprises avec import en masse par vos soins</p> <p>Installation configuration annuaire des membres</p> <p>Ce module permet en front office de rechercher des membres par Nom / Code postal / Ville / Secteur d'activité / Code NAF</p> <p>En backoffice il s'agit d'intégrer des fiches des membres constituées au moins des champs suivants :</p> <p>Nom / Coordonnées / Secteur d'activité / Code NAF / Détails activités / Adresse / Code postal / Ville / Téléphone / Web :</p> <p>Fichier CSV fourni par vos soins pour intégration.</p>	574,00 €	1 574,00 €
<p>Annuaire des ambassadeurs</p> <p>Installation configuration annuaire des membres</p> <p>Ce module permet en front office de rechercher des membres par nom, catégories ou thématiques.</p> <p>En backoffice il s'agit d'intégrer des fiches des membres constituées au moins des champs suivants :</p> <p>visuel (logo), nom, description textuelle médias associés liens externes</p> <p>Catégories des membres (NB. l'interface d'administration devra permettre de créer à la volée de nouvelles thématiques et de nouvelles catégories sans limitation de nombre)</p> <p>Fichier CSV fourni par vos soins pour intégration.</p>	792,00 €	0
<p>Formation gestion site web</p> <p>Formation Formation 2 x 1/2 journée (visio)</p> <p>Thème : prise en main de l'outil</p> <p>Objectifs : Mise a jour et animation du site</p> <p>Stagiaire(s) : 1 à 5</p> <p>Session 1 : à déterminer</p> <p>Session 2 : à déterminer</p>	320,00 €	2 640,00 €
<p>WEBMASTERING Pack 5 heures</p> <p>5h de crédit de Webmastering / Mise a disposition du studio ...pour activités de création et maintenance du site Web. Utilisés par tranche d'1/4 d'heure. Rélevé d'heures mis à disposition.</p>	360,00 €	0

WebApp - Notification en ligne

492,00 €

0

La fonction progressive Web App

Elle permet de diffuser du contenu sur n'importe quel support : Mobile, Tablette, Desktop. L'App de s'adapte à l'écran de l'utilisateur, créant ainsi une expérience unique. Tout se passe via le Web. Aucun téléchargement n'est nécessaire. La contrainte du passage par les stores est supprimée.

Il est très facile de promouvoir votre site développé en PWA. Il suffit simplement de partager son URL. De plus, sa présence sur les moteurs de recherche est un avantage certain par rapport au référencement proposé par les stores

voir www.mairie-clarensac.fr

Notifications

Les notifications push se sont d'abord fait connaître sur smartphones et tablettes. Utilisées par des applications, ce sont des petites fenêtres qui apparaissent automatiquement sur votre écran pour vous afficher un message.

Votre Web App est configurée pour inviter les internautes à bénéficier des notifications :

sur Android

sur les navigateurs (Chrome, Firefox, Safari, Edge)

Comment cela fonctionne ?

Les nouvelles actualités publiées poussent automatiquement une notification vers l'ensemble des terminaux.

Calendrier des salles

Intégration et configuration des salles

<https://www.wpsimplebookingcalendar.com>

Achat de la licence annuelle du plugins. En cas de suppression du plugins ou d'arrêt de mise à jour l'agence ne pourrait être tenue pour responsable. Frais d'intervention et de gestion non inclus.

388,00 €

0

Adresse de livraison :

Jerome CALABRESE & Eric LABAN

LA CIOTAT

Modalités et conditions de règlement :

Règlement TTC par chèque à l'ordre de BARCELONA & CO envoyé à 8 rue de Berne 30000 NIMES

Règlement TTC par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque : BANQUE POPULAIRE DU SUD

Code banque 1 6 6 0 7 **Code guichet** 0 0 2 0 4 **Numéro de compte** 48021802522 **Clé RIB** 80

Domiciliation: BPS UZES

Code IBAN: FR76 166 0 70 02 0 448 0218 025 2 28 0

Code BIC/SWIFT: CCBPFRPPPPG

Ce devis est valable 15 jours.

Toute commande est soumise à l'acceptation préalable de nos conditions générales de vente.

Total HT

5 054,00 €

TVA 20,00%

1 010,80 €

Total TTC**6 064,80 €**

Offre valable jusqu'au 08/12/2020

**Bon pour accord
et signature**

Fait à :

Le :

Vous pouvez signer ce devis en ligne en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://axonaut.com/document/NJAUCKFN>

BARCELONA & CO - Société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 €

N° Siret : 52409370500035 - R.C.S. NIMES 524093705 - Code APE : 7021Z - TVA intracommunautaire : FR76524093705

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

du 18 juillet 2017

Agence de communication Barcelona & co

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre l'agence de communication Barcelona & co et son Client.

Elles prévalent sur celles d'achat du Client.

Toute commande vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Article 2 - Devis

Les devis sont valables 15 jours à compter de leur date d'émission.

Aucune commande ne sera exécutée avant signature par le Client du devis de l'agence de communication Barcelona & co et paiement de l'acompte éventuellement prévu au devis.

Article 3 - Commande

Le Client et l'agence de communication Barcelona & co s'engagent à collaborer activement à la réussite du projet, objet du contrat. Le Client doit informer l'agence de communication Barcelona & co de toute mise en concurrence.

Le Client doit apporter toutes les informations nécessaires à la bonne exécution du contrat, concernant notamment les règles régissant son métier.

L'agence de communication Barcelona & co s'engage à informer le Client, de manière régulière, de l'avancée de la réalisation du projet. Si la validation par étapes de ses travaux est prévue, l'agence de communication Barcelona & co s'engage à soumettre ceux-ci au Client dans les délais prévus au devis et celui-ci à répondre à la demande de validation dans les délais pareillement prévus.

Toute modification apportée à la commande devra être expressément acceptée par l'agence de communication Barcelona & co et faire l'objet d'un échange écrit.

Article 4 - Prix de vente

Le(s) prix de l'agence de communication Barcelona & co inclue(nt) : les honoraires de conception et réalisation de l'œuvre de Design, à l'exclusion de tout frais, les droits d'exploitation — reproduction et/ou représentation — expressément prévus au devis et dans les limites précisées sur celui-ci.

Article 5 - Propriété des prototypes, maquettes, films, fichiers réalisés à l'occasion de la commande

Sauf disposition contraire expresse, tout prototype, toute maquette ou photographie, tout dessin, film, fichier numérique, document d'exécution, etc. remis au Client est la propriété de l'agence de communication Barcelona & co et doit lui être restitué après utilisation.

Sauf disposition contraire expresse, les fichiers sont livrés au Client au format PDF éventuellement protégés par mot de passe.

Article 6 - Livraison / Transfert de propriété et des risques

En cas de vente d'un quelconque bien, le transfert de propriété au profit du Client ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier. Le transfert des risques de perte et de détérioration de ce(s) bien(s) sera réalisé dès la réception de celui-ci (ceux-ci) par le Client.

Article 7 - Droits d'auteur

Il ne saurait y avoir de cession de droits d'auteur à défaut de mention expresse en ce sens.

La cession de droits d'auteur éventuellement convenue est limitée au domaine d'exploitation précisé au présent devis, notamment quant à son étendue et sa destination.

À défaut de précision contraire mentionnée au présent devis, quant à l'espace dans lequel l'œuvre pourra être exploitée, la cession des droits d'exploitation de l'œuvre de design commandée est limitée à la France.

À défaut de précision contraire mentionnée au présent devis, quant à la durée autorisée de l'exploitation, la cession des droits d'exploitation de l'œuvre de design commandée est limitée à un an.

La cession éventuellement prévue au devis n'intervient que sous la condition suspensive expresse du paiement de l'intégralité de la somme fixée audit devis, ladite somme étant expressément considérée comme une contrepartie minimum à ladite cession de droit.

L'exploitation du travail de l'agence de communication Barcelona & co et, le cas échéant, la rétrocession à un tiers des droits d'auteur éventuellement cédés ne pourront intervenir qu'une fois le paiement de ladite somme intervenu.

Toute reproduction ou représentation des créations de l'auteur effectuée avant paiement intégral de ladite somme sera constitutive de contrefaçon qu'elle soit effectuée par le cessionnaire ou par tout ayant droit de ce dernier.

L'agence de communication Barcelona & co sera fondé à intervenir auprès du client du Client pour s'opposer à l'exploitation de son travail tant que la somme devisée ne lui aura pas été intégralement réglée.

Article 8 - Redevance due à l'agence de communication Barcelona & co

De convention expresse, dans le cas où l'apport de l'agence de communication Barcelona & co, purement conceptuel, ne pourrait être protégé par le droit d'auteur ou le droit des dessins et modèles, le Client ne pourra exploiter le concept apporté par l'agence de communication Barcelona & co avant que les parties ne se soient accordées sur la redevance due à l'agence de communication Barcelona & co en contrepartie de cette exploitation, d'un montant proportionné à l'importance et à la durée de cette exploitation.

Article 9 - Mention des noms et qualité de l'agence de communication Barcelona & co

Le Client s'engage à mentionner ou faire mentionner, de manière parfaitement visible, les nom et qualité d'auteur de l'agence de communication Barcelona & co, soit la mention "Conception Barcelona & co - www.barcelona-co.fr", sur le modèle lui-même et en regard de toute reproduction ou représentation de l'œuvre sur quelque support que ce soit, matériel ou virtuel.

Il s'engage encore à porter ou à faire porter cette mention, de la même manière très visible, sur tout document édité ou diffusé par quelque moyen que ce soit pour la promotion, la publicité, l'exposition, la vente, etc. de l'œuvre de l'agence de communication Barcelona & co ou du support physique ou virtuel sur lequel elle est intégrée.

De convention expresse, le Client devra respecter cet engagement même

dans le cas où, par impossible, l'apport de l'agence de communication Barcelona & co, purement conceptuel, ne pourrait être protégé par le droit d'auteur ou le droit des dessins et modèles.

Cependant, si l'agence de communication Barcelona & co le demande expressément, pour tel ou tel travail, son nom ne sera pas mentionné.

Article 10 - Promotion de l'activité de l'agence de communication Barcelona & co

Sauf accord expresse en sens contraire, l'agence de communication Barcelona & co se réserve le droit de reproduire ou de représenter les créations réalisées pour le Client pour les besoins de la promotion de son activité professionnelle. En pareille circonstance, sauf accord contraire, l'agence de communication Barcelona & co citera le nom du Client.

Article 11 - Exemplaires justificatifs

Sauf usage contraire, le Client s'engage à remettre à l'agence de communication Barcelona & co un exemplaire justificatif de l'œuvre créée par ce dernier.

Article 12 - Facture et règlement

La facture mentionnera la date de règlement, laquelle doit être antérieure à l'exploitation du travail de l'agence de communication Barcelona & co. À défaut, le paiement des prestations devra intervenir 30 jours francs après la date d'établissement de la facture. Les pénalités de retard courent de plein droit dès le jour suivant la date prévue de règlement.

Toute somme non payée, à la date d'exigibilité de la facture, sera majorée de plein droit, sans mise en demeure préalable, d'un intérêt à un taux égal à 5 fois le taux de l'intérêt légal alors en vigueur, ramené, le cas échéant, au maximum prévu par la loi en vigueur au jour de la facturation. Le Client qui paie une facture après l'expiration du délai de paiement, devra, au minimum, verser à l'agence de communication Barcelona & co une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (article D. 441-5 du code de commerce).

Tout retard de paiement autorisé L'agence de communication Barcelona & co à suspendre l'exécution de la prestation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Article 13 - Confidentialité

Toute information et tout document échangés entre l'agence de communication Barcelona & co et le Client sont confidentiels. L'agence de communication Barcelona & co et le Client s'engagent à n'en faire aucune divulgation.

Article 14 - Annulation de commande.

L'annulation d'une commande se fera toujours par écrit. Le Client s'engage formellement à régler les sommes relatives aux postes réalisés ou en cours de réalisation, ainsi que les frais annexes engagés. Tout acompte versé ne sera pas remboursé. Aucune annulation de fabrication ne sera prise en compte dès lors que le Prestataire aura passé la commande à un sous-traitant (achat de module,

création maquettes, impression, fabrication signalétique...). La totalité de la facture devra donc être payée.

Article 14 - Archivage

Le Prestataire s'engage à sauvegarder et archiver les documents relatifs à une réalisation sur une période d'un an. Au-delà, et en cas de problème de restitution (fichiers informatiques endommagés par exemple), le Prestataire se dégage de toute responsabilité. D'autre part, toute demande de restitution faite après cette période occasionne des frais techniques de désarchivage qui feront l'objet d'un devis.

Article 15 - Responsabilité de l'agence de communication Barcelona & co

L'agence de communication Barcelona & co déclare être le seul créateur de l'œuvre livrée et, en toute hypothèse, pleinement habilité à disposer de l'intégralité des droits d'exploitation y afférents. Il atteste ne pas avoir connaissance d'une œuvre réalisée par un tiers pouvant être ressemblante. Toute ressemblance avec une autre création serait, par suite, purement fortuite.

Sa responsabilité est, en toute hypothèse, limitée au montant des droits d'auteur perçus pour la seule œuvre en question.

Article 16 - Responsabilité du Client

Le Client est seul responsable de tout document, plan, texte, norme, indication technique, code-barres, etc. qu'il fournit à l'agence de communication Barcelona & co.

S'agissant de design d'objet, le Client s'engage à ce que le produit fabriqué soit de la qualité appropriée à l'œuvre créée par l'agence de communication Barcelona & co et aux marchés où il est distribué en vue d'éviter, notamment, toute atteinte au droit moral de l'auteur. Il répond seul, sans pouvoir se retourner contre l'agence de communication Barcelona & co, de toute réclamation des consommateurs notamment au titre de la garantie de conformité de l'article L 211-4 du Code de la Consommation et de la garantie des défauts cachés de la chose vendue visée à l'article 1641 du Code Civil. Il s'engage à ne pas créer, faire créer, fabriquer, faire fabriquer, ni inscrire à son catalogue d'autres modèles susceptibles de prêter à confusion, concurrencer ou porter préjudice au modèle commandé à l'agence de communication Barcelona & co.

Article 17 - Prescription

Le délai de prescription de l'action visant à engager la responsabilité civile de l'agence de communication Barcelona & co est de deux ans à compter de la livraison de son travail.

Article 17 - Loi applicable et attribution de compétence

De convention expresse, la loi applicable aux relations entre l'agence de communication Barcelona & co et le Client est la loi française.

Tout différend entre l'agence de communication Barcelona & co et le Client sera, à défaut d'arrangement amiable, exclusivement soumis à la juridiction de Nîmes.

« J'ai pris connaissance et j'accepte expressément les conditions générales de vente figurant au verso des présentes ».